

VILLAGES - - EN - LIEN -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°29

DÉCEMBRE 2025



Enfance - Jeunesse
Histoire & Culture - Associations
Citoyenneté - Professionnels
Travaux - Cimetières - Agenda

www.lebuissondecadouin.fr



**Le Buisson
de Cadouin**

CADOUIN - PALEYRAC - CUSSAC



Au sommaire !

L'édito de Marie-Lise Marsat,
maire du Buisson-de-Cadouin..... p.3

Le mot du maire délégué
de Cadouin, David Faugères..... p.4

Le mot de la maire déléguée
de Paleyrac, Éva Florès..... p.5



Enfance / Communication..... p.6
L'école / Un nouveau site web

Environnement..... p.7
Lutter contre les incivilités autour
des points de collecte de déchets

Équipement sportif..... p.8
La Communauté des Communes
réhabilite la salle de sport
du Buisson de Cadouin

Retour en images
des manifestations..... p.9



Agrandissement
du cimetière de Cabans..... p.10

Culture..... p.11
Piliers de la culture
Au quai des possibles

Une histoire
Les châtaignes..... p.12



Octobre Rose..... p.13
Les portraits..... p.13

Infos..... p.14-15

Ma Prime Renov'
Le RDE 24 prépare l'avenir
Les cyanobactéries, c'est quoi ?

Nos associations..... p.16-17



Nos professionnels..... p.18

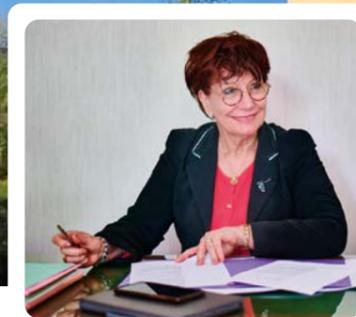
Le mot de l'opposition..... p.19

L'agenda..... p.20



Edito du maire

Marie-Lise MARSAT, Maire du Buisson-de-Cadouin



Mesdames, Messieurs, chers administrés,

L'ensemble des membres du Conseil Municipal m'accompagne, afin de vous apporter un "confort" administratif et matériel.

Aujourd'hui, engagée avec énergie sur la concrétisation d'un grand nombre de dossiers, et notamment la voirie, le stationnement, les aménagements, la sécurisation de nos entrées de bourg, je sais qu'il faut poursuivre et encore améliorer.

Alors que les budgets sont de plus en plus tendus, les projets tels que l'agrandissement du cimetière et la réalisation des logements Chemin de la mer, se réalisent. Si ces travaux entraînent quelques désagréments lors des déplacements du quotidien, ils démontrent toutefois le dynamisme de notre commune.

Le climat morose et l'actualité mondiale nous entraînant très fortement vers un sentiment de tristesse et découragement, je souhaite aller vers les fêtes de fin d'année, et vers la fin de ce mandat, avec un sentiment alliant positivité et détermination. Si nous traversons des temps incertains, une instabilité politique et constitutionnelle, vous constaterez au fil de ces pages que **notre grande commune avance avec persévérance.**

Notre école et l'accompagnement des enfants scolarisés, mais aussi le soutien de nos adolescents restent une priorité et des efforts en leur direction sont réguliers.

L'accompagnement des personnes vieillissantes ou isolées reste pour moi une réelle préoccupation ; à travers ces pages vous découvrirez les actions gratuites de notre Pôle Culturel (cinéma, bibliothèque), réalisées à destination de ces publics. Ce sont de généreux moments de gestion du temps libre que je veux ici valoriser.

Je souhaite remercier la Communauté des communes qui a investi sur notre commune : à Cadouin avec l'accueil de loisirs, et désormais dans notre bourg, avec la réhabilitation de notre Salle des Sports. Les travaux commenceront en janvier, avec un premier temps d'aménagement du photovoltaïque pour la toiture. S'ensuivront les lourds travaux de modernisation de l'ensemble du bâtiment.

Au fil des pages de ce bulletin, vous mesurerez les efforts réalisés, mais surtout la chance que nous avons de vivre dans une magnifique région, où encore cette année, le tourisme a été pour ceux qui en vivent, une belle saison malgré les difficultés de gestion de notre rivière (cf p15).

Les élus se joignent à moi, afin de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, accompagnées de générosité et d'écoute.

Fidèle à mes engagements, je reste à votre écoute, et je vous souhaite un joyeux Noël.



MAIRIE ANNEXE

Cadouin

LE BUISSON DE CADOUIN



David FAUGÈRES

Maire délégué de Cadouin



Chères Caduniennes, chers Caduniens,

Je voudrais revenir sur deux projets phares de ce mandat : la réorganisation du fonctionnement de l'Auberge de Jeunesse, ouverte au public depuis près de trente ans, et la reconversion du site de l'ancienne école du village de Cadouin.

L'AUBERGE DE JEUNESSE ET LE RENOUVEAU DU SITE DE L'ABBAYE

En 1995, la municipalité, le Département et l'État ont décidé d'entreprendre la restauration complète de l'abbaye cistercienne de Cadouin, récemment classée au patrimoine mondial de l'UNESCO comme étape majeure sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, aux côtés de Saint-Avit-Sénieur.

Restait alors à valoriser la partie des « communs » — ces bâtiments entourant la cour intérieure. Plusieurs projets furent envisagés (musée, hôtel de charme, auberge...). Finalement, le choix s'est porté sur un hébergement collectif en partenariat avec la FUAJ.

Parallèlement, l'association Au Fil du Temps a vu le jour en 1997 : un centre permanent de médiation du patrimoine destiné à développer l'accueil pédagogique, tandis que la SEMITOUR assurait la gestion de l'accueil du cloître.

En 2024, le Département nous a proposé d'intégrer un nouveau partenaire : le collectif Les Pieds dans le Plat, acteur reconnu du développement des cantines et restaurants scolaires bio et locaux sur le territoire national. Fort de son succès dans les collèges du département, ce collectif a souhaité faire de Cadouin un lieu de formation à la restauration collective et individuelle en bio et local. La cuisine de l'auberge a ainsi été transformée en cuisine pédagogique, dotée d'espaces et d'équipements adaptés.

En 2025, le Conseil départemental a réorganisé le fonctionnement du site :

- La SEMITOUR gère désormais la partie hébergement ;
- Le collectif Les Pieds dans le Plat prend en charge la restauration.

Ce projet permettra d'accueillir des formations professionnelles tout au long de l'année, d'assurer la restauration des groupes séjournant à l'auberge de jeunesse et d'ouvrir un restaurant d'application accessible à tous, proposant une cuisine maison, bio et locale.

Il est vrai que les restaurants et établissements de bouche n'ont jamais été aussi nombreux à Cadouin. Nous pouvons considérer cette diversité comme un véritable atout : sandwicheries, brasseries, cuisine du terroir, gastronomie et désormais cantine bio — toutes ces offres se complètent harmonieusement.

Venez déjeuner ou dîner à Cadouin ! Vous trouverez toujours un établissement à votre goût et à la portée de votre porte-monnaie !



LA RECONVERSION DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Lors de la douloureuse fermeture de l'école, Michèle Fourteaux, Jean-Marc Gouin et moi-même nous étions engagés à reconvertir ce lieu en un espace culturel et éducatif.

Rapidement, nous avons convaincu la Communauté de communes d'y installer une antenne du centre de loisirs pour les enfants de l'ancien canton. Le programme de restauration a pris du temps — notamment pour réunir les financements — mais nous avons tenu bon. Aujourd'hui, c'est chose faite : 500 000 € de travaux ont transformé ces bâtiments en un magnifique lieu d'accueil.

Plus de 30 à 35 enfants y sont désormais reçus chaque mercredi et durant les vacances scolaires.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux beaux projets, au service de la jeunesse, du patrimoine et du dynamisme de Cadouin.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.



MAIRIE ANNEXE

Paleyrac

LE BUISSON DE CADOUIN



Eva FLORÈS

Maire déléguée de Paleyrac

Chères Paleyraçoises, chers Paleyraçois,

Alors que l'année s'achève doucement et que l'hiver approche, je voulais prendre un instant pour partager avec vous quelques nouvelles et rappels de notre vie communale.

Le 12 octobre, la rétrospective du festival Paleyrac'Cordes a été un véritable succès. Un grand merci aux hôtes qui ont ouvert leurs portes et permis à cet événement de se dérouler dans la convivialité et la bonne humeur !

La balade des fontaines, qui a eu lieu le 28 septembre, a réuni 28 participants. Quel plaisir de découvrir notre patrimoine naturel et de profiter de nos paysages ! Plus de 25 sources et fontaines sont réparties sur le territoire du village et d'autres balades seront nécessaires afin de pouvoir toutes les découvrir !

Pour nos plus jeunes, la chasse au trésor du 2 novembre a enchanté une vingtaine d'enfants, qui ont passé un moment magique rempli de rires et de surprises.

Nous accueillons également, dans la salle des fêtes, depuis le mois de septembre, tous les mardis de 14h30 à 17h00, le club des tricoteuses. N'hésitez pas à passer les voir ! Bonne humeur garantie !

Pour les moments conviviaux, nous vous attendons nombreux le 13 décembre pour notre Village de Noël, avec présence d'artistes en tout genre et auberge espagnole.

La porte et les fenêtres de la salle des fêtes seront remplacées courant décembre, ce qui améliorera le confort de nos réunions et activités.

N'oublions pas nos traditionnels après-midi jeux de société, certains samedis, renseignements auprès du comité des fêtes.

Je tiens à saluer tout particulièrement le comité des fêtes, qui apporte énormément à notre village : leur énergie, leur créativité et leur bonne humeur font la différence et permettent à chacun de partager des moments conviviaux et joyeux. Merci à eux pour leur engagement sans faille !

Avant de conclure, un mot plus personnel : ce sera mon dernier mot en tant que maire déléguée, car je ne renouvellerai pas mon mandat. Les élections auront lieu en mars 2026, et je laisse la place à ceux qui voudront relever le défi de servir notre village. Cette expérience a été incroyablement enrichissante : j'ai beaucoup appris, traversé parfois des moments complexes, mais j'ai aussi vécu de grandes joies et partagé des instants précieux avec vous tous. Et si j'ajoute une pointe d'humour, je dirais simplement : j'ai survécu à toutes les réunions, aux imprévus et aux dossiers épineux... avec le sourire, et un peu de fierté !

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année pleine de sourires, de chaleur et de partage.



▲ Balade des fontaines, 28 septembre



Atelier ludique en anglais "Happy Kids"

ENFANCE - JEUNESSE

L'école

DEPUIS SEPTEMBRE, L'ÉCOLE COMPTE 110 ENFANTS DE 3 À 11 ANS RÉPARTIS SUR 5 CLASSES : 3 en élémentaire et 2 en maternelle, avec Mmes Machuron et Lafage, et Mr Hatrival.

Le personnel d'encadrement du périscolaire et de la cantine reste inchangé, certains postes sont pourvus par des temps partiels choisis ou nécessaires, ce qui nous a amenés à une réorganisation des plannings en périscolaire et la mise en place de personnel en CDD.

Merci aux agents pour leur professionnalisme, leur disponibilité envers les enfants et leur adaptabilité.

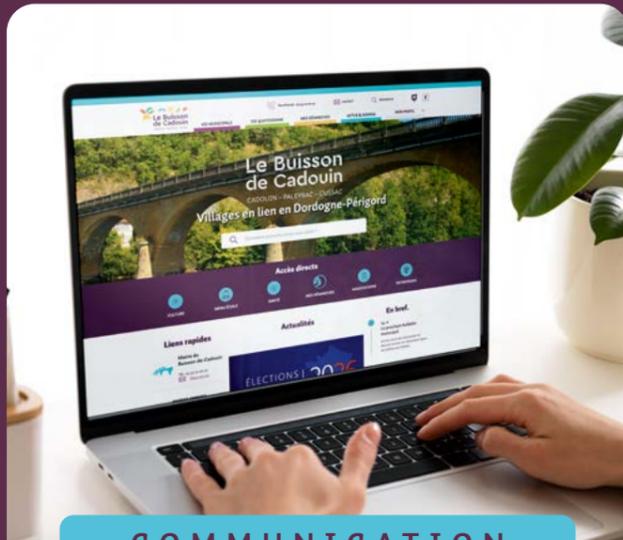
Merci également aux parents pour leur compréhension concernant les changements sur les garderies du soir.

Nous avons reconduit le programme **Happycultors potager pédagogique** et **Happy Kids (ateliers en anglais)**. Ce dernier, réalisé en partenariat avec l'Amicale laïque, débutera après les vacances de la Toussaint. Nous sommes ravis de soutenir ces projets pour le bien-être des enfants.

Nous collaborons avec les responsables de la cantine à l'obtention du label **Ecocert** avec une cuisine 100% bio, local et fait maison.

Des investissements conséquents ont d'ailleurs été réalisés pour la cantine afin de faciliter le travail des agents et la sécurité alimentaire des enfants : cellule de refroidissement, lave-vaisselle, et vitrine réfrigérée pour le self.

Nous mettons tout en œuvre en restant à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et du personnel afin que l'école du Buisson de Cadouin soit un lieu de vie le plus accueillant possible pour petits et grands.



COMMUNICATION

Nouveau site municipal

Fin 2024, nous mettons en place PanneauPocket à la demande de nombreux administrés.

Cette année, après de longs mois de travail, le site internet municipal vient de faire peau neuve. En plus d'intégrer la nouvelle charte graphique de notre communication, il propose l'accès aux services publics directement depuis votre navigateur. Les réunions du Conseil Municipal sont aussi présentés avec leur ordre du jour en clair, ce qui permet d'y effectuer des recherches.

Il devient collaboratif, en particulier pour les associations, les entreprises et les acteurs de la santé. En effet, ces acteurs locaux peuvent dorénavant gérer leurs fiches d'information. De même, il est déjà possible d'effectuer une demande de disponibilité de certains lieux. Nous travaillons aussi en lien avec d'autres collectivités, principalement avec la CCBDP, afin de nous faire le relais ou le point d'entrée vers les services dont ils ont la compétence sur notre commune. Bien évidemment, ce site continuera de se construire chaque jour, grâce à l'intégration de nouveaux contenus à destination des administrés. Certains sujets sont encore en cours de rédaction à l'heure actuelle afin de garantir l'information la plus récente possible.

Il s'agit d'un travail réalisé en collaboration avec le collectif **Woody**, qui nous accompagne dans cette création depuis plusieurs années maintenant.

ON VOUS ATTEND SUR :

lebuissondecadouin.fr



ENVIRONNEMENT

Lutter contre les incivilités autour des points de collecte de déchets

Pour lutter contre les dépôts de déchets en pied de borne constatés sur certains points de collecte de la commune, le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) a sollicité l'accord de la Municipalité pour mettre en place un dispositif de vidéosurveillance dans le cadre d'une convention de coopération.

Il s'agit d'assurer la **prévention et la constatation des infractions** relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets et l'**enlèvement de ces dépôts**.

Sur les points de collecte sensibles, une caméra intelligente nomade sera donc installée provisoirement pour détecter les "anomalies" éventuelles suite au passage d'un véhicule (abandon de déchets ou dégradation de matériel).

Conformément à la réglementation, le dispositif n'intervient pas dans le cadre de l'identification du pollueur en lui-même mais dans le cadre de la **détection du dépôt et de l'identification du véhicule**.

Le titulaire du certificat d'immatriculation pourra donc faire l'objet d'une procédure de verbalisation en vertu de l'article L121-2 du Code de la Route.

L'installation du dispositif est financé intégralement par le SMD3. Le maire reste le titulaire du pouvoir de police spéciale visant à la répression des dépôts sauvages de déchets découlant de l'article L 541-3 du Code de l'Environnement.

Les **amendes administratives** seront versées à 80% au SMD3 et destinées à autofinancer le dispositif. Si ce dispositif montre son efficacité et s'avère dissuasif, cette convention de coopération d'une durée d'un an pourra être reconduite.

Une **première caméra** a été installée sur le site de la carrière route de Cadouin, où de nombreuses incivilités sont constatées régulièrement : dépôts de sacs, d'encombrants, de pneus et de branchages notamment, sources de **désagréments pour les usagers comme pour les agents** chargés de la propreté.

Les informations et alertes de SMD3 – Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne sont sur **PanneauPocket**

GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ

POUR VOS BROYAGES DE VÉGÉTAUX
rendez-vous à la Déchetterie du Bugue

GRATUIT

les 29 & 30 janvier 2026
et les 26 & 27 février 2026





ÉQUIPEMENT SPORTIF

La Communauté des Communes réhabilite la salle de sport du Buisson de Cadouin

La salle de sport du Buisson de Cadouin vieillit à en devenir obsolète pour la bonne pratique de plusieurs disciplines sportives. Gérée par la Communauté des communes depuis 2013, elle a fait l'objet d'une réfection totale de son sol sportif en 2015 (coût 55 000 €).

Après avoir étudié en 2023 la construction d'un nouveau gymnase, et face au coût exorbitant d'un tel projet (plus de 4M€) les élus de la CCBDP ont pris la décision en 2024 d'effectuer une réhabilitation complète de cette équipement.

Les recherches de financement auprès de l'État, de la Région, de l'Europe, de l'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que l'utilisation de la dotation intercommunale du Département ont permis le démarrage de l'opération après un gros travail de réflexion et de concertation avec les associations sportives, les énergéticiens, les fédérations sportives ainsi que plusieurs architectes.

ArchiStudio, l'architecte et maître d'œuvre retenu dans le cadre d'une procédure de marché public, est spécialisé dans ce type d'ouvrage et accompagne, avec toute une équipe de techniciens, la CCBDP sur la préparation des marchés publics visant à sélectionner les entreprises qui effectueront les importants travaux de cette rénovation.

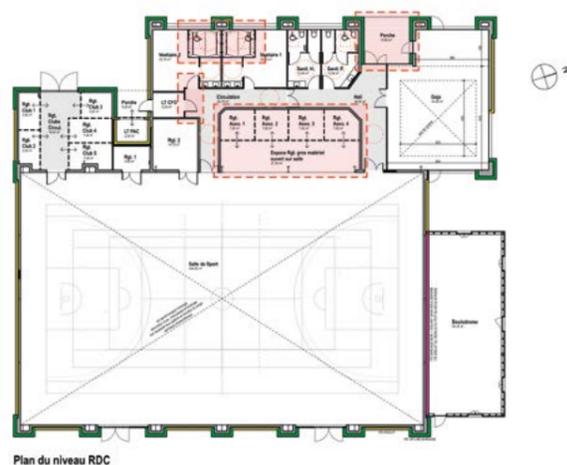
La Communauté des communes a souhaité profiter de cette réhabilitation pour adopter des concepts vertueux en matière d'économie d'énergie et d'usage de l'eau. Elle a signé une convention avec la SEM24, afin d'équiper l'intégralité de la toiture de panneaux photovoltaïques.

Ce bâtiment, actuellement dépourvu d'isolation, fera l'objet d'un traitement des façades afin de garantir une isolation périphérique performante, donnant en même temps au bâtiment une allure plus moderne.

ArchiStudio a pu faire plusieurs propositions de réaménagement intérieur afin de garantir à chaque association sportive une utilisation du terrain multi-sports dans des conditions de sécurité et de confort optimales.

Les vestiaires et les sanitaires seront totalement reconstruits et mis aux normes. Et ils seront bien évidemment accessibles aux personnes à mobilité réduite et handicapées. Un système de chauffage performant permettra de maintenir la salle, le dojo et les vestiaires dans une température compatible avec la pratique sportive.

Le dojo, actuellement trop petit et inadapté, fera l'objet d'un agrandissement et sera prévu pour la pratique de



Plan du niveau RDC

plusieurs disciplines de combat et de gymnastique. Les équipements sportifs seront vérifiés par un bureau de contrôle et les tatamis du dojo intégralement changés. Les rangements des équipements propre aux associations déjà inscrites seront remplacés, parfois agrandis et mis en sécurité.

La Communauté de communes souhaite également que ce bâtiment s'intègre mieux dans le centre bourg. Pour cela, les façades ont été pensées pour refléter une image moderne et dynamique propre aux salles de sports.

Ces travaux, démarreront en janvier 2026 par la toiture, et dureront plusieurs mois jusqu'en novembre 2026. Durant cette période les pratiques sportives seront délocalisées dans d'autres salles du territoire et ce, à l'initiative des associations sportives.

Le budget lié à cette réhabilitation est de 1 554 000 € HT sur lesquels 326 000 € sont pris en charge par la SEM24, au titre de la toiture photovoltaïque. Le reste à charge pour la communauté de communes, déduction faite des subventions obtenues, sera d'environ 440 000 €.

Cette rénovation totale s'inscrit dans le programme de la CCBDP pour promouvoir l'activité sportive, venant compléter la création en 2024 sur le Chemin de la Virade, d'un tronçon de la Vélo Route Voie Verte (175 000 €).

Ces équipements, ainsi que la rénovation totale de l'Accueil de Loisirs de Cadouin en 2025 (460 000 €), témoignent de la volonté de la CCBDP d'améliorer la vie quotidienne des habitants de chaque commune de ce vaste territoire.

Jean-Marc GOUIN
Président de la CCBDP

RETROSPECTIVE EN IMAGES DE NOS MANIFESTATIONS

Que s'est-il passé chez nous ?



VENDREDI 24 OCTOBRE

1,680 TONNES
pour la collecte textile
en partenariat
avec le SMD3 et ReFashion



LUNDI 14 JUILLET

PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN
en musique et spectacle
de feu sur la plage de Vicq



MARDI 8 JUILLET

COLLECTE DE SANG
au PAC organisée par l'EFS et l'amicale des donneurs de sang



VENDREDI 31 OCTOBRE

NUIT D'HALLOWEEN
au cinéma avec l'AJBCB

Agrandissement du cimetière de Cabans



C'est un dossier de longue haleine, mené avec patience et rigueur par la commune.

Avant le lancement des travaux, deux campagnes de fouilles archéologiques ont été nécessaires. La première n'a révélé que très peu de vestiges, tandis que la seconde s'est avérée plus intéressante pour les archéologues, entraînant la mise en réserve d'une partie du terrain. C'est ce contexte particulier qui explique la forme quelque peu atypique du futur cimetière.

L'opération d'agrandissement sera réalisée en deux tranches.

Dans un premier temps, seule la première tranche sera engagée par la commune. Celle-ci permettra d'assurer les besoins de la population pour les quinze à vingt prochaines années. Ce nouvel espace offrira environ 120 nouvelles concessions pour des tombes, ainsi qu'une vingtaine d'emplacements pour des caves-urnes et un ossuaire. Cette première phase prévoit également la création d'un chemin d'accès accompagné de plusieurs places de stationnement, la clôture complète de la parcelle, la plantation de 300 mètres linéaires de haies arbustives et de 18 arbres, ainsi que l'installation de deux bancs et la mise en herbe des allées de circulation. Deux portails d'accès et une nouvelle prise d'eau viendront compléter ces aménagements.

LES TRAVAUX SONT RÉPARTIS EN DEUX LOTS POUR UN TOTAL 143 000 € TTC.



Piliers de la culture

DEUX PILIERS DE LA CULTURE AU BUISSON DE CADOUIN : LE CINÉMA ET LA MÉDIATHÈQUE

Grâce à la collaboration étroite entre les deux responsables de ces entités les animations n'ont jamais été aussi nombreuses et variées dans notre commune : Angélique Caminade et Didier Honno savent mobiliser leurs équipes proposer films, lectures, siestes musicales, ciné débat, ciné doudou, ateliers créatifs, ateliers jeux, accueils de professionnels du cinéma et/ ou de la littérature. Grâce à leur étroite collaboration et leur ouverture sur les divers acteurs du monde artistique, nous avons la chance de pouvoir prétendre à être un pôle culturel dynamique pour notre territoire.

Fiers d'avoir fait le choix de soutenir cette dynamique culturelle, nous avons un petit pincement au cœur quand nous constatons que peu de Buissonnais répondent présents à ces propositions. Nous faisons le vœu que cela change, pour cela les responsables et la municipalité sont à votre écoute pour tout retour sur ces programmes.



Atelier relooking de la Joconde, octobre



Au quai des possibles

UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AU CŒUR DU BUISSON DE CADOUIN

Le tiers-lieu Au Quai Des Possibles ouvrira ses portes début 2026 dans les anciens locaux de la médiathèque.

Au fait, c'est quoi un tiers lieu ?

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun-e et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'impose à nous aujourd'hui. Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

Et nous, qu'allons-nous faire ?

Au Quai Des Possibles a pour vocation de dynamiser l'économie locale en offrant un espace collaboratif dédié à l'innovation, à l'entrepreneuriat et aux échanges entre acteurs de notre territoire rural. Notre tiers-lieu proposera des infrastructures adaptées pour accueillir des porteurs de projets, télétravailleurs et associations, favorisant ainsi la création d'un écosystème économique vivace et solidaire. En réunissant compétences, ressources et réseaux, nous souhaitons impulser un véritable moteur de développement durable et inclusif au service de la communauté locale.



Et la suite ?

- Poursuite du cycle de conférences amorcée le 21 novembre ("Intelligence Artificielle, Mythes et Réalités") en partenariat avec le Cinéma, sur des thématiques variées; à raison d'une par trimestre,
- Travaux participatifs en début d'année pour inventer ensemble un lieu agréable à vivre,
- Forum de l'emploi et de la formation en avril 2026,
- Ateliers divers sous l'impulsion des habitants.

REJOIGNEZ-NOUS!

auquaidespossibles@gmail.com f/auquaidespossibles



UNE HISTOIRE

Les châtaignes

LES SAVOIR-FAIRE OUBLIÉS

Dans le secret de nos villages, de mystérieuses journées initiatiques ont parfois lieu...

La transmission de savoir-faire ancestraux et pas si oubliés que ça !

Le grand maître des savoirs qui officie aujourd'hui est Aurélie. Vive, menue, toujours en mouvement, elle trotte ses 85 ans alertes et s'affaire, le geste précis. Ici on l'appelle Lili. Elle a derrière elle une longue carrière de commerçante de proximité avec l'épicerie, bar où l'on trouvait absolument tout. Caverne d'Ali Baba mais aussi lieu festif jusqu'au début des années 1960. On se souvient encore des bals au son de l'accordéon. Jean Ségurel en personne est venu y apporter son talent. Quelles belles soirées !

L'art de "Ruffer"

Aujourd'hui, il s'agit de transmettre l'art de "Ruffer" les châtaignes, fruits mythiques dont la saison s'achève.

En tout premier lieu, alors que le petit salé bouillonne gentiment dans la marmite et que son amie la mique gonfle dans l'âtre, aller ramasser les châtaignes... Heureusement que quelques fous passionnés ont planté de nouveaux vergers de châtaigniers car les vieux châtaigniers et les châtaignes anciennes si savoureuses sont devenus rares. Pourtant, Aurélie se souvient de son aïeule qui allait vendre au marché des sachets de 500 grammes de châtaignes blanchies et en préparait ainsi quelques dizaines de kilos chaque saison.

De retour près de la cheminée, les châtaignes, dépouillées de leur robe brune, placées dans la petite marmite ventrue, l'"Oule", recouvertes d'eau frémissante, sont mises à chauffer quelques minutes, sur un feu bien maîtrisé. Tout l'art est de faire détacher la peau sans porter à ébullition. Lili teste ...

À point !

À l'aide d'une longue pince crantée, le "Ruffadou" en Périgord où "Boueïradou" en Limousin, les châtaignes sont brassées dans la marmite au gré de mouvements en ciseau des plus énergiques, jusqu'à ce que les fruits devenus bien blancs, aient perdu leur deuxième peau. Filtrés et fignés ils reprennent place dans l'"Oule" sur un lit de pomme de terres baignant à demi dans l'eau, qui servent d'isolant et recouvertes de feuilles de figuier.

Là, le secret, c'est la cuisson dans la vapeur de la marmite sur un feu régulier mais modéré. Ha les bonnes châtaignes !

Les papilles sont mises en joie par la soupe de châtaignes, le boudin aux châtaignes, le petit salé et sa mique, le fromage de chèvre à la confiture de tomates vertes, le flan aux châtaignes nappé de chocolat chaud et la tuile aux noix... Qu'espérer de plus que d'autres initiations...

Comme une machine à remonter le temps, un voyage de quelques heures chaleureusement conviviales au fil des savoir-faire (à ne surtout pas laisser dans l'oubli) et des recettes de nos grand-mères. Un pur bonheur !



SOLIDARITÉ

Octobre Rose

Pour la 6^{ème} année consécutive, la Municipalité s'est engagée, aux côtés d'associations et de commerçants du village, sur cet évènement au profit de la Ligue contre le Cancer.

Grâce à une intense mobilisation, la collecte 2025 a largement dépassé celle de 2024 ! (1315 €, déjà plus du double de l'année précédente).

La Marche Rose, organisée grâce à l'association des Retraités Sportifs Buissonnais, a connu un beau succès avec 86 participants. Autour de l'effort et avec le soleil de la journée, des moments conviviaux ont été partagés, notamment lors de l'apéritif de clôture suivi d'une auberge espagnole.

L'après-midi le Ranch des Pitchouns a régalé les enfants avec des balades en poneys tandis que le cinéma proposait le film « Ma meilleure amie » sur le thème du cancer et de l'amitié.

Les clubs Danse Fit Gym et Twirling Bâton ont également participé avec la vente de crêpes et pâtisseries sur le marché du Buisson tandis que l'association ACIP (Association Culturelle Internationale du Périgord) s'est mobilisée avec un don conséquent.

Merci à tous, associations, commerçants, cinéma, bibliothèque... pour cette mobilisation !

1800€ RÉCOLTÉS AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER !

Les portraits

L'ABBÉ JACOB BOUBA



Depuis fin septembre et pour 3 ans, l'abbé Jacob Bouba est logé au presbytère de l'église du Buisson de Cadouin.

Ce prêtre diocésain est en effet affecté à la paroisse Notre-Dame-de-Capelou dans le cadre de la coopération missionnaire entre les diocèses de Périgueux et Sarlat d'une part et l'archidiocèse de Garoua au Cameroun d'autre part.

Aux côtés de l'abbé Michel Graziani et du diacre Jean-Philippe Ducoin, il officie désormais sur les 70 communes de la paroisse, de St-Félix-de-Reillac-et-Mortemart à Loubéjac et du Buisson de Cadouin à Allas-les-Mines.

Déjà venu en France durant l'été 2015 pour un remplacement, ce prêtre inscrit sa vocation dans la solidarité entre les églises pour palier au manque de prêtres et à la rareté des vocations.

Bienvenue à ce nouvel habitant de la commune !

DENISE ANDRONICK



Née le 7 novembre 1925, Denise Andronick a fêté ses 100 ans à l'EHPAD de Belvès, entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Venue de la région parisienne en 1970, elle a su s'intégrer dans notre village où elle a tenu avec son époux la quincaillerie du Buisson-de-Cadouin.

Armée d'une bonne santé et d'une détermination sans bornes, son siècle a vu 13 présidents de la république et 9 papes. Elle a laissé à sa descendance beaucoup de souvenirs, agréables, parsemés de rigueur et de respect.

La municipalité lui souhaite de fêter encore de nombreux anniversaires.

MA PRIME RÉNOV Les conditions d'une reprise.



Après une suspension de plus de 3 mois, le guichet de dépôt des dossiers Ma Prime Rénov Rénovation d'Ampleur (MPR RA), c'est-à-dire, le dispositif le plus efficace pour réaliser une rénovation énergétique globale, a réouvert le 30 septembre 2025, mais sans compter des modifications importantes.

Le dispositif Ma Prime Rénov mono geste, dont les conditions sont moins exigeantes et les aides plus modestes, n'a connu aucune suspension, mais il ne sera pas épargné de quelques évolutions.

Tout d'abord, rappelons que l'objectif principal de cette suspension était de lutter contre la fraude et épurer les dossiers en attente d'instruction par l'ANAH.

Il faut reconnaître que le dispositif mis en œuvre en 2024 permettait un financement très important, pouvant atteindre 90% du montant hors taxe des travaux pour les foyers à revenus très modestes, 70% pour les revenus modestes, 60% pour les foyers intermédiaires et tout de même 30% pour les revenus supérieurs, à concurrence d'un plafond maximal des dépenses éligibles à 70 000€ HT.

En application du Décret n° 2025-956 du 8 septembre 2025, seuls les logements classés E, F et G sont éligibles à MPR RA. Les autres foyers peuvent néanmoins avoir recours à Ma Prime Rénov mono geste.

Jusqu'à la fin d'année, 13 000 dossiers seront réservés prioritairement aux foyers très modestes. Le bonus de 10% pour la sortie de passoire énergétique est supprimé et les plafonds des dépenses éligibles sont réduits à 30 000€ pour un gain de 2 classes énergétiques (exemple passer de E à D) et à 40 000€ pour un gain de 3 classes ou plus. Le financement passe à 80% pour les ménages très modestes, 60% aux modestes, 45% pour les ménages intermédiaires et 10% aux revenus supérieurs.

À noter que les nouveaux dossiers arrivant après le 30 septembre 2025, seront instruits et engagés au 1^{er} trimestre 2026 (sous réserve du vote de la loi de Finances). Les délais pour ces dossiers sont donc allongés. Il est fortement recommandé de ne pas démarrer les travaux tant que la décision d'octroi de l'aide n'a pas été notifiée.

Soulignons que MPR RA reste encore très intéressante au regard du précédent dispositif en 2023, MaPrimeRénov' Sérénité, qui prévoyait un accompagnement de 50% pour les ménages aux ressources très modestes et 35% aux revenus modestes, pour un montant de travaux plafonnés à 35 000€ HT, les autres foyers ayant recours à Ma Prime Rénov simple geste.

Concernant Ma Prime Rénov mono geste ?

À compter du 1^{er} janvier 2026, les logements classés F et G en sont exclus et les travaux d'installation de chaudières biomasse et l'isolation des murs par l'intérieur ou l'extérieur ne seront plus financés. Le Diagnostic de Performances Énergétiques (DPE) ne sera obligatoire qu'en 2027.

Si les autres aides pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou pour la lutte contre le logement indigne restent inchangées en subvention et conditions d'éligibilité, pour MPR RA, il faut prendre en compte des délais de réponse plus long de l'ANAH, mais tout financement accordé sera versé à la fin des travaux quelles que soient les évolutions ultérieures.

Pour toutes vos questions, vous pouvez rencontrer gratuitement un conseiller lors des permanences la Mairie du Buisson de Cadouin, tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois sur rendez-vous au :

05 19 59 01 00 ou par mail : service-habitat@c cbdp.fr

EAU POTABLE Le RDE24 prépare l'avenir



Le Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24) et la Régie des Eaux (RDE 24) ont lancé, depuis 2023, une démarche proactive pour garantir une eau potable sûre et durable.

La prestation a été confiée aux prestataires ARTELIA/SHE/ partie Plan Général de Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) et ARTELIA/AGEFAUR/FONVIELLE pour la partie du relevé topographique des réseaux d'eau potable. Celui-ci a été réalisé pour moitié par RDE24, et a permis de fiabiliser la connaissance et la localisation des réseaux.

Avec plus de 14 000 abonnés, 33 ressources et plus de 1 400 km de réseau, le diagnostic confirme la robustesse du système tout en identifiant des points à améliorer : sécurisation des sites, modernisation des équipements et renforcement des procédures.

Ce plan s'inscrit dans une démarche conforme aux recommandations de l'OMS et aux exigences européennes. Des projets d'interconnexions, de surveillance en continu et de formation des équipes sont déjà en cours. Une initiative qui illustre l'engagement des collectivités pour la santé publique et la résilience au dérèglement climatique.



ENVIRONNEMENT Les cyanobactéries, c'est quoi ?

Les cyanobactéries sont naturellement présentes dans les eaux de rivières et de lacs. Ce sont des organismes microscopiques qui, comme les plantes, font de la photosynthèse et possèdent de la chlorophylle, à l'origine de leur couleur. Il en existe un très grand nombre d'espèces.

Les cyanobactéries sont problématiques dès lors qu'elles prolifèrent. Elles se développent le plus souvent dans les plans d'eau mais aussi dans les rivières, comme dans la Dordogne cet été. Pour cela elles ont besoin de lumière, d'eaux relativement calmes et chaudes (20 à 25°C) ainsi que de nutriments, notamment du phosphore.

Comment reconnaître les cyanobactéries de rivière ?

Elles forment des plaques de couleur vert/brun foncé fixées à la surface des galets. Elles peuvent se détacher et flotter à la surface de l'eau, formant des "flocs".

Quels sont les risques ?

Toutes les cyanobactéries ne sont pas toxiques, mais certaines produisent des toxines dangereuses pour l'homme et les animaux.

Chez l'homme, elles peuvent provoquer des irritations de la peau et, si les flocs sont ingérés, des maux de tête, des vomissements ou des troubles digestifs. Dans les cas les plus graves, elles peuvent entraîner des atteintes neurologiques ou hépatiques. Il faut particulièrement veiller aux enfants qui risquent d'avaler des fragments de flocs, sans s'en rendre compte, en jouant dans la rivière.

Chez les animaux qui s'abreuvent dans la rivière (en particulier les chiens), le danger est plus grand, car ils peuvent ingérer une grande quantité d'eau contaminée par les toxines.

Quelles sont les préconisations de l'ARS ?

L'ARS effectue des analyses régulières de la qualité des eaux de baignade. Lorsque certains seuils de cyanobactéries sont dépassés, la baignade et les

loisirs nautiques sont interdits et l'information affichée par arrêté municipal.

POUR PLUS D'INFORMATIONS >



Que s'est-il passé sur la rivière Dordogne cet été ?

La présence de cyanobactéries est un phénomène déjà observé sur la Dordogne mais généralement plus en aval, plus tard dans la saison estivale et avec une moindre ampleur.

En 2025, les conditions de débits faibles et surtout très stables conjuguées à des températures de l'eau élevées, observées dès le printemps sur la Dordogne et ses affluents, ont probablement joué un rôle important dans le développement précoce et important de cyanobactéries. Des contrôles organisés très régulièrement par l'ARS de la Dordogne ont conduit à la fermeture de quatorze sites de baignade dans le département.

Le 23 septembre, EPIDOR a organisé un retour d'expériences avec les gestionnaires, les scientifiques et les services de l'État. Il en ressort que pour mieux comprendre ce phénomène, il faut améliorer la connaissance avec un réseau d'observation des cyanobactéries en rivière. La recherche doit se développer car beaucoup de rivières sont concernées en France. La communication et la diffusion de l'information aux communes et aux usagers de la rivière devra permettre de mieux expliquer la situation et les comportements à adopter, pour continuer de profiter de nos rivières.

Le PGSSE en quatre étapes

Il sera obligatoire dès 2027 pour permettre le financement des opérations structurantes. Ce plan repose sur une approche progressive :

Phase 1 : Diagnostic, état des lieux.

Phase 2 : Analyse des risques et vulnérabilités.

Phase 3 : Travaux, installations, réhabilitation, nouveaux outils de surveillance.

Phase 4 : Création de plans de secours, formation des équipes.

Un comité de pilotage et un comité de suivi assurent la transparence et l'efficacité du dispositif.

Prioriser les investissements

Le programme prévoit des investissements de plus de 28 500 000 € HT pour pérenniser et améliorer la qualité des services d'eau.

Ces efforts permettront de sécuriser les captages, moderniser les stations de traitement et garantir la continuité du service, même en cas de crise.

**L'OBJECTIF EST CLAIR :
offrir une eau potable,
aujourd'hui et pour les générations futures.**

Des idées, des passions, des projets : vive les assos !



Les Buissonnais

Notre association "Les Buissonnais" est composée de jeunes âgés de 13 à 17 ans.



Nous travaillons en collaboration avec la mairie à la création d'un city-stade au Buisson de Cadouin : "Le Nid'ègle". À ce titre, nous menons actuellement une action de recherche de mécénat afin d'apporter un complément de financement à ce projet. Nous avons d'ailleurs rencontré des entreprises pour le leur présenter. Nous organisons plusieurs événements pour aider au financement. Ainsi, nous avons accueilli plusieurs troupes de théâtre, organisé notre premier vide-grenier, et participé à la Grappe de Cyrano en fournissant de la main d'œuvre bénévole. Nous vendons des crêpes et des gaufres sur nos événements, et régulièrement aussi sur le marché du Buisson pendant les vacances. Alors, si vous souhaitez nous aider dans notre projet, venez nous rencontrer sur nos événements et pourquoi pas commander quelques crêpes ou gaufres !

Enfin, plus simplement, l'association accepte les dons qui permettront de gonfler notre participation financière à la réalisation de ce projet. Merci !

07.63.72.94.85 - les.buissonnais24@gmail.com

Logis

L'association Logis regroupe 11 professionnels du soin et du bien-être au cœur du village.

Elle représente un engagement de citoyens, à visées sanitaire et sociale, en proposant des soins adaptés à chacun, en individuel ou en petits groupes.

Ainsi, Logis a réalisé plus de 1200 actes de soins en 2024 (hors soins infirmiers), tout en proposant des événements d'information et de prévention spécifiques.

Tout ceci se passe dans un cadre de réflexion fondamentale, qui est de permettre l'accès aux soins pour tous, avec la volonté de travailler en partenariat avec les acteurs médicaux et sociaux du territoire.

En début d'année civile, l'association tient son assemblée générale, ouverte au public.

L'adhésion annuelle est de 10€.

École de musique



Une rentrée percutante pour l'École Buissonnière !

Avec 170 élèves inscrits, l'école de musique associative du village a démarré l'année tambour battant ! L'équipe des professeurs compte désormais 7 enseignants qualifiés.

Lors des vacances de la Toussaint, l'association a organisé durant 3 jours un stage sur le thème des musiques électroniques et du hip-hop à destination des adolescents, en collaboration avec l'artiste Bilal de l'association Culture Sauvage (Peyrignac, 24). Ils ont appris à se servir d'instruments fabriqués à partir de matériaux électroniques de récupération, et pilotés par ordinateur, composé deux morceaux, et fait l'expérience d'un atelier d'écriture.

Le samedi 8 novembre était l'occasion d'une restitution de ce stage à l'occasion de sa soirée concert de l'automne, où était aussi programmé Club Sandwich, un groupe de Périgueux en plein essor, proposant des compositions dans un style jazz fusion.

Comité de jumelage

Depuis 1987, le Comité de Jumelage franco-québécois du Buisson de Cadouin et de Sainte Marcelline mène des actions d'échange et de partage.

Les objectifs de cette association sont de faire découvrir le Québec à travers des manifestations culturelles, de créer des liens durables à l'aide d'échange et de rencontres, de promouvoir notre territoire, et de participer au réseau des associations Périgord / Québec et France / Québec.

Parmi les actions réalisées depuis sa création, notons les séjours d'adolescents Buissonnais à 5 reprises à Sainte Marcelline, ainsi que l'accueil de 80 jeunes québécois dans notre canton.

Le cinéma intervient aussi par le biais de "journées du cinéma québécois". Le sport n'a pas été oublié puisque le Stade Buissonnais, de même que le club cyclotouriste se sont rendus au Québec, et que des joueuses de volley sont venues au Buisson rencontrer l'équipe féminine.



Enfin, la promotion des produits du Périgord a aussi fait l'objet de conférences, de dégustations, ainsi que de l'élaboration au Québec de plusieurs repas périgourdins.

Cette association reste encore aujourd'hui notre meilleure vitrine au Québec.

Périgord Rail Plus

Ensemble, Réagissons....

2025 s'achève sur la perspective de restrictions budgétaires marquées pour le milieu associatif dans son ensemble. L'arrivée de la mise en concurrence des opérateurs ferroviaires, le devenir des lignes de train en ruralité, le projet de fermeture de guichets en gare ou de restrictions d'horaires nous rappellent que le monde du chemin de fer est en pleine mutation.

En parallèle, un plan national d'envergure visant à planifier une décarbonation des déplacements (PPE3) projette une augmentation d'environ 11% de l'usage du train à l'horizon 2030.

Dans ce contexte complexe, Périgord Rail Plus, dont la raison d'être est la défense des transports ferroviaires et des usagers, a plus que jamais sa légitimité dans sa mission.

À la veille des prochaines élections municipales, Périgord Rail Plus se doit de continuer d'interpeller

les élus d'aujourd'hui et de demain sur leurs soutiens dans cette dynamique de défense des déplacements en territoire rural.

Au-delà de l'appui des collectivités territoriales, fondamentalement indispensable, l'engagement personnel des citoyens et usagers à nos côtés représente aussi pour nous une force et une motivation afin de trouver de nouveaux adhérents, d'étendre notre réseau d'influence, d'impliquer davantage les élus locaux, de maintenir sa présence dans les instances décisionnaires...

Venez nous rejoindre et partagez cette aspiration autour de vous pour garder l'espoir d'un territoire rural vivant et irrigué par un chemin de fer au service de la population.

Le CA de l'association Périgord Rail Plus

www.perigordrailplus.fr - perigordrailplus@gmail.com

Au fil des rues, des passionnés...



Dubois Multiservices
Un nouvel artisan
au service
des habitants !

Originaire du Nord de la France après avoir vécu 15 ans en Corse, Jean Claude Dubois est arrivé à Cadouin au lieu-dit "La Salvetat" en mars 2022 avec son épouse Nathanaëlle et ses deux enfants.

Après avoir été gérant de l'auberge de La Salvetat jusqu'en mars 2025, il crée son activité Dubois Multiservices, dans les locaux de l'ancien garage. C'est dorénavant un atelier de proximité pensé pour vous faciliter la vie au quotidien, à la maison comme au jardin.

N'hésitez pas à faire appel à ses services ou simplement à passer le saluer : un artisan de plus, c'est une belle énergie de plus pour notre commune !

DUBOIS MULTISERVICES

182 Route de Monpazier à Cadouin
Tél : 07 85 82 12 87 • Email : dubois.ms24480@gmail.com

La Guinguette de Vicq 2.0

Les parents de Nelly Zamperini, Christian et Françoise, ont acheté La Guinguette de Vicq en 1988.

Christian a transformé le hangar en salle de restaurant. Après le décès de son papa, fin d'été dernier, Nelly a profondément souhaité redonner vie au restaurant. Avec son conjoint Sébastien, ils comptent ouvrir à l'approche de Noël le coin bar et une salle de jeux pour accueillir une clientèle de tous âges.

Elle choisit de se lancer pas à pas, par sécurité.

Le but est de redonner vie à l'année à la guinguette, en mémoire de son papa. Christian est sûrement très fier de sa fille unique !



LA GUINGUETTE DE VICQ 2.0

FB - Kiosque Pontdevicq
06 24 83 93 68

La Terrasse Enchantée Restaurant Chinois familial

Les deux sœurs, Li-Ping et Li-Yan, sont nées dans la région de Si-Chuan dans le sud-ouest de la Chine. Depuis 1992, Li-Yan a vécu à Paris avec son mari Patrick.

Elle y a travaillé dans le commerce, principalement dans des grandes sociétés de cosmétique. Quand Patrick a pris sa retraite, le couple était prêt à réaliser leur rêve : **habiter à la campagne.**

Leur quête les a amenés sur des petites routes de campagne, de la Charente, la Gironde, le Gers et l'Aveyron. **C'est la Dordogne qui a déclenché le grand Waow !** Grâce aux paysages, au climat, le confort de vie paisible et les habitants gentils.

Et puis en 2023, ils trouvent leur maison de rêve à Cussac : campagnarde, authentique, avec de vieilles poutres. Elle leur demandera un an de travaux. Un deuxième rêve se réalise ensuite avec l'ouverture de leur restaurant Chinois, dans l'ancien Lou Picata. Sa sœur Li-Ping, qui les rejoint, est diplômée de cuisine Chinoise traditionnelle et a une formation en massages chinois.

Le restaurant a ouvert ses portes mi-juillet de cette année. Elles n'hésitent jamais à fermer tard lorsqu'il y a de l'ambiance. Elles sont très contentes de vivre et travailler dans notre village et nous sommes enchantés de les accueillir au Buisson !



Transmission des Ciseaux d'Or

Pendant 42 ans, dans le salon de coiffure Les Ciseaux d'Or, Patricia a pris soin de sa clientèle. D'abord employée, elle avait finalement racheté le salon en 1996.

Puis, en 2001, elle l'a transféré là où il se trouve aujourd'hui. Le temps a passé et le moment est arrivé de transmettre les ciseaux, ou plutôt les clés.

Voici donc Violette qui prend le relais. Originaire du Pas de Calais, elle est arrivée en Dordogne en 2017, en tant que manager. Depuis 2021, elle pratique la coiffure à domicile en indépendant. Pleine de dynamisme, elle compte bien relever le défi de succéder à Patricia, tout en apportant de la modernité dans ses propositions de coiffure.

Elle a démarré le 1^{er} décembre et est prête à vous accueillir au salon. Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune !

VIOLETTE IVART

6, Place André Boissière
Tél. 05 53 22 06 61 • E.mail : ivartviolette62@gmail.com



Enquête au cœur de notre village



Au cœur du village avec ma petite fille, nous avons enquêté. Et si on considérait autrement ce centre ville ? Aux questions ouvertes, nous n'obtenons pas de réponses spontanées : "Que pensez-vous de l'aménagement actuel du centre-bourg ?", "Si vous en aviez la possibilité, quelle mesure prioritaire prendriez-vous pour rendre le cœur du village plus attractif ou (et) plus convivial ?"

Dans un premier temps, l'idée première c'est qu'on se sent bien au centre du village. C'est calme...trop peut-être.

Mais les échanges font ressortir ensuite des attentes, comme par exemple, celle d'une halle au cœur de la place qui pourrait rappeler le passé historique de notre village et rassembler les générations.

Autres réflexions, le marché ne doit-il pas retrouver son emplacement historique...la rue ?

Le cadre culturel de la place pourrait être valorisé et un îlot de verdure et de fraîcheur pourrait remplacer l'immense espace bitumé actuel.

Améliorons l'offre commerciale au centre et le reste suivra pense un client du bar.

L'idée que le Buisson manque d'un marqueur puissant que les Buissonnais et les touristes

pourraient s'approprier, est fortement exprimée et dépasse les limites du centre ville :

- Le Buisson c'est le train et sa gare pourquoi ne pas imaginer autour du rail un espace culturel ou historique indique une commerçante.

- Le Buisson c'est aussi la Dordogne pourquoi prioriser une véritable voie verte nous reliant au fleuve s'exprime un jeune citoyen.

- Pour d'autres, c'est la halle multi-usages qui pourrait fédérer tous les Buissonnais(es). Ou pourquoi pas un visuel dans le village autour de la symbolique de la grotte de Cussac.

Cet article n'a pas la prétention de faire le tour de la question de l'aménagement du centre bourg ou de l'identité de notre village, mais

de montrer que les citoyens ont des idées à exprimer pourvu qu'on leur tende le micro !

Prendre en compte l'ensemble des usages (loisirs, éducatifs, économiques, associatifs, culturels, déplacements...) et des usagers (jeunes, écoliers, actifs, anciens, parents, touristes, automobilistes...) en cherchant à se projeter sur l'avenir, c'est long, complexe et délicat.

Mais c'est sacrément enthousiasmant d'avoir comme objectif d'améliorer le vivre ensemble et de faire face aux défis de notre adaptation au dérèglement climatique au travers d'un projet d'aménagement partagé. Repenser le centre du village c'est bien mais ça a aussi un coût m'objecterez-vous et c'est vrai. Raison supplémentaire pour faire valider un tel projet par les habitants à chacune de ses étapes.

J'ai senti à travers ce petit sondage de rue, l'envie de participer à une telle aventure collective. Alors on monte dans le train ?



GROTTE DE MAXANGE

La grotte de Maxange, site désormais incontournable depuis son ouverture au public en 2003, aura accueilli cette année encore, plus de **45000** visiteurs. Une aubaine pour notre commune, son économie et ses commerces. Ce site ne cesse d'évoluer par ses nouveaux aménagements et **2026** ne va pas déroger à la règle.

- 2000** Découverte de la grotte dans une carrière.
- 2003** Ouverture au public.
- 2009** Nouvelle découverte permettant d'étendre la visite au public.
- 2013** La grotte est classée au patrimoine national.
- 2018** Maxange devient le premier site touristique de Dordogne à obtenir la marque d'État *Qualité Tourisme*.
- 2022** Une autre découverte avec une nouvelle extension ouvre ses portes.
- 2025** Lancement d'une animation: "Casse ta géode".



Ouverture du "Parc ludo-pédagogique" et du "Belvédère"



Cette nouvelle étape majeure marquera un tournant pour le site de Maxange.

Les visiteurs pourront désormais prolonger leur expérience à ciel ouvert, au cœur d'un parc forestier aménagé. Une passerelle surélevée offrira une promenade immersive et éducative, combinant nature, géologie et pédagogie.



L'agenda

DE JANVIER À JUIN 2026

EN JANVIER

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Déposez vos sapins...
Ils seront broyés et réutilisés en paillage !

(Sapins naturels et sans décoration)

du **LUNDI 5** au **VENDREDI 9 JANVIER** de 8h à 12h
et **SAMEDI 10 JANVIER** de 10h à 12h.

au ateliers municipaux (Grand Chemin / D29)



RÉUNION POUR CRÉATION D'UN POINT DE COLLECTE ET RÉEMPLOI

Recyclerie TRI-PORTEUR 24

SAMEDI 24 JANVIER à 10h au PAC



18 Janv. Concert au PAC Arcades

VŒUX DES MAIRES



10 Janvier à 11h
PALEYRAC à la Salle des fêtes



16 Janvier à 18h
CADOUIN au Foyer Rural



17 Janvier à 11h
LE BUISSON-DE-CADOUIN au PAC

18 Janv. Concert au PAC - Arcades

23 & 24 Janv. Nuit de la lecture
au Pôle de Rencontres
Médiathèque & l'École de musique

EN FÉVRIER

01 Fév. Repas des aînés au PAC

07 Fév. Concert des élèves #5 au PAC
École de musique

15 Fév. Concert au PAC - Arcades

08 Fév. Concert au PAC - Arcades

EN MARS

08 Mars Pêche à la truite - Étang du Chabrol
Bambou Buissonnais

07 Mars Quine au PAC - Amicale Laïque

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Premier tour Le **DIMANCHE 15**
Deuxième tour Le **DIMANCHE 22**

Pour voter, inscrivez-vous sur les listes électorales.
Signalez tout changement de situation.



du 27 au 29 Fête du printemps à Cadouin
27 Mars Carnaval au Buisson - Amicale Laïque
27 Mars Cinespañol au cinéma

EN AVRIL

4 Avril Bal trad au PAC - Le Poquelin

11 Avril Repas spectacle au PAC
Comité de Jumelage Québec

12 Avril Concert au PAC - Arcades

19 Avril Pêche à la truite à l'Étang du Chabrol
Bambou Buissonnais

24 Avril Forum emploi formation au PAC

EN MAI

1^{er} Mai Vide-grenier - Paleyrac
Comité des fêtes de Paleyrac

08 Mai Floralties de Cadouin

09 Mai Soirée bal - Concert
avec Old John's Radio au PAC
École de musique

1^{er} au 3 Grappe de Cyrano

14 au 17 Expo voitures rétro - Cadouin

17 Mai Concert - PAC - Arcades

EN JUIN

6 Juin Paleyrac'cordes - Comité des fêtes Paleyrac

7 Juin Vide-grenier - Place du cinéma
Amicale Laïque

7 Juin Concert - PAC - Arcades

20 Juin Fête de la musique & kermesse école
Le Buisson - Amicale Laïque

21 Juin Concert des élèves #5 au PAC
École de musique

26 au 28 Festival BD en bastides - Médiathèque